

## MAIRIE D'IPPLING

### COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AOUT 2023

Le compte-rendu de la séance du 9 juin 2023 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Le Conseil Municipal,

Sur le rapport du Maire

Vu le renouvellement des baux de chasse pour la période du 1<sup>er</sup> février 2024 au 31 janvier 2033,

Considérant qu'il est nécessaire de fixer les modalités de consultation des propriétaires fonciers,

Après en avoir délibéré,

Décide conformément à l'article L.429-13 du code de l'environnement, de consulter les propriétaires fonciers par voie écrite

Et valide la liste des propriétaires.

Vu la délibération du 9 juin 2023 relative aux travaux à l'école élémentaire pour un montant total de 55.231,00 € HT soit 66.277,20 € TTC, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents, de solliciter le fonds de concours de la C.A.S.C à hauteur de 14.574,00 €

Vu la délibération du 17 mars 2023 relative à la rénovation de l'éclairage public pour un montant de 58.257,00 € HT, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents, de solliciter le fonds de concours de la CASC à hauteur de 14.564,00 €, le montant du Fonds Vert pour cette opération étant de 29.129,00 €

Compte-tenu des incivilités et des dépôts sauvages au niveau des containers rue du Ruisseau,

Vu la mise en place de caméras de surveillance sur le parking rue de la Gare

le Maire propose de déplacer les bornes papiers, verres et emballages sur le parking rue de la Gare à côté de la benne à déchets verts.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte la proposition.